Document de circulation OVIN et CAPRIN

N° Folio :

1 - FEUILLET A ENVOYER A L'E.D.E. PAR LE DÉTENTEUR DE DÉPART (signé par le détenteur de départ et par le transporteur)

Nom du transporteur : _____ N° transporteur [1] |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_| N° véhicule [2] |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date et heure de chargement :	camion vide [3] ☐
Signature du transporteur * :	

Date et heure de déchargement :	camion vide [4] ☐
Signature du transporteur * :	

DÉPART [5] (CHARGEMENT)

☐ Elevage ☐ Opérateur commercial ☐ Centre de rassemblement
☐ Marché

N° exploitation	FR
Indicatif de marquage	FR
N° SIREN	
Détenteur Raison Sociale ou Nom-Prénom	
Adresse exploitation	
Code Postal	
Ville	

Signature du détenteur de départ* :
(ou cachet du responsable de l'exploitation de départ [6])

Nb ovins : _____

Nb caprins : _____

ARRIVÉE [5] (DÉCHARGEMENT)

☐ Elevage ☐ Opérateur commercial ☐ Centre de rassemblement
☐ Marché ☐ Abattoir ☐ Particulier

N° exploitation ou N° abattoir	
Indicatif de marquage	
N° SIREN	
Détenteur Raison Sociale ou Nom-Prénom	
Adresse exploitation [8]	
Code Postal	
Ville	

Signature du détenteur d'arrivée* :
(ou cachet du responsable de l'exploitation d'arrivée [6])

Nb ovins [7] : _____

Nb caprins [7] : _____

Nb de morts pendant transports [7] : _____

* Le signataire atteste, pour les informations qui le concernent sur ce document, que celles-ci sont exactes et que les animaux pris en détention ou cédés sont identifiés conformément à la réglementation.

Si l'exploitation d'arrivée n'est pas connue par le détenteur de départ, celui-ci indique alors dans la case « ARRIVÉE » les informations concernant l'opérateur commercial à qui il cède ses animaux et coche la case « OPÉRATEUR COMMERCIAL » (inscrire au minimum raison sociale, ville, n° siren)

[1] Numéro attribué par la D.D.C.S.P.P. (ex D.D.S.V.), ce n° peut être inexistant et il est alors remplacé par la mention « INCONNU ».

[2] Indiquer le code pays et le n° minéralogique du véhicule ou de la partie du véhicule concernant les animaux.

[3] Cocher cette case si c'est le premier chargement (camion vide).

[4] Cocher cette case si c'est le dernier déchargement (camion vide).

[5] Informations obligatoires :

— pour un élevage : renseigner le numéro d'exploitation, les informations relatives au détenteur, l'adresse de l'exploitation d'élevage.

— pour un centre de rassemblement ou un marché : renseigner le numéro d'exploitation, les informations relatives au détenteur, l'adresse du marché ou du centre de rassemblement.

— pour un abattoir : renseigner le numéro d'abattoir, les informations relatives au détenteur, l'adresse de l'abattoir.

— pour un opérateur commercial : renseigner le numéro SIREN, les informations relatives au détenteur, l'adresse du siège social de l'opérateur commercial.

— pour un particulier : renseigner le numéro d'exploitation avec la mention « NUMÉRO INEXISTANT », le nom, le prénom et l'adresse complète du détenteur (en lieu et place de l'adresse d'exploitation).

[6] L'apposition d'un cachet est autorisée pour les marchés et abattoirs.

[7] Dans tous les cas, le nombre d'ovins et le nombre d'animaux morts durant le transport doivent être renseignés.

[8] Renseigner l'adresse du détenteur si celle de l'exploitation n'est pas connue.

Observations : Partie du document libre pour des informations non réglementaires (exemple : liste des numéros d'identification des animaux vendus, sexe, âge, etc…)

Document de circulation OVIN et CAPRIN

N° Folio :

2 - FEUILLET A CONSERVER PAR LE DÉTENTEUR DE DÉPART dans son registre d'élevage (signé par le détenteur de départ et par le transporteur)

Nom du transporteur : _____ N° transporteur [1] |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_| N° véhicule [2] |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date et heure de chargement :	camion vide [3] ☐
Signature du transporteur * :	

Date et heure de déchargement :	camion vide [4] ☐
Signature du transporteur * :	

DÉPART [5] (CHARGEMENT)

☐ Elevage ☐ Opérateur commercial ☐ Centre de rassemblement
☐ Marché

N° exploitation	FR
Indicatif de marquage	FR
N° SIREN	
Détenteur Raison Sociale ou Nom-Prénom	
Adresse exploitation	
Code Postal	
Ville	

Signature du détenteur de départ* :
(ou cachet du responsable de l'exploitation de départ [6])

Nb ovins : _____

Nb caprins : _____

ARRIVÉE [5] (DÉCHARGEMENT)

☐ Elevage ☐ Opérateur commercial ☐ Centre de rassemblement
☐ Marché ☐ Abattoir ☐ Particulier

N° exploitation ou N° abattoir	
Indicatif de marquage	
N° SIREN	
Détenteur Raison Sociale ou Nom-Prénom	
Adresse exploitation [8]	
Code Postal	
Ville	

Signature du détenteur d'arrivée* :
(ou cachet du responsable de l'exploitation d'arrivée [6])

Nb ovins [7] : _____

Nb caprins [7] : _____

Nb de morts pendant transports [7] : _____

* Le signataire atteste, pour les informations qui le concernent sur ce document, que celles-ci sont exactes et que les animaux pris en détention ou cédés sont identifiés conformément à la réglementation.

Si l'exploitation d'arrivée n'est pas connue par le détenteur de départ, celui-ci indique alors dans la case « ARRIVÉE » les informations concernant l'opérateur commercial à qui il cède ses animaux et coche la case « OPÉRATEUR COMMERCIAL » (inscrire au minimum raison sociale, ville, n° siren)

[1] Numéro attribué par la D.D.C.S.P.P. (ex D.D.S.V.), ce n° peut être inexistant et il est alors remplacé par la mention « INCONNU ».

[2] Indiquer le code pays et le n° minéralogique du véhicule ou de la partie du véhicule concernant les animaux.

[3] Cocher cette case si c'est le premier chargement (camion vide).

[4] Cocher cette case si c'est le dernier déchargement (camion vide).

[5] Informations obligatoires :

— pour un élevage : renseigner le numéro d'exploitation, les informations relatives au détenteur, l'adresse de l'exploitation d'élevage.

— pour un centre de rassemblement ou un marché : renseigner le numéro d'exploitation, les informations relatives au détenteur, l'adresse du marché ou du centre de rassemblement.

— pour un abattoir : renseigner le numéro d'abattoir, les informations relatives au détenteur, l'adresse de l'abattoir.

— pour un opérateur commercial : renseigner le numéro SIREN, les informations relatives au détenteur, l'adresse du siège social de l'opérateur commercial.

— pour un particulier : renseigner le numéro d'exploitation avec la mention « NUMÉRO INEXISTANT », le nom, le prénom et l'adresse complète du détenteur (en lieu et place de l'adresse d'exploitation).

[6] L'apposition d'un cachet est autorisée pour les marchés et abattoirs.

[7] Dans tous les cas, le nombre d'ovins et le nombre d'animaux morts durant le transport doivent être renseignés.

[8] Renseigner l'adresse du détenteur si celle de l'exploitation n'est pas connue.

Observations : Partie du document libre pour des informations non réglementaires (exemple : liste des numéros d'identification des animaux vendus, sexe, âge, etc…)

Document de circulation OVIN et CAPRIN

N° Folio :

3 - FEUILLET A CONSERVER PAR LE TRANSPORTEUR (signé par le détenteur de départ et par le transporteur)

Nom du transporteur : _____ N° transporteur [1] |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_| N° véhicule [2] |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date et heure de chargement :	camion vide [3] ☐
Signature du transporteur * :	

Date et heure de déchargement :	camion vide [4] ☐
Signature du transporteur * :	

DÉPART [5] (CHARGEMENT)

☐ Elevage ☐ Opérateur commercial ☐ Centre de rassemblement
☐ Marché

N° exploitation	FR
Indicatif de marquage	FR
N° SIREN	
Détenteur Raison Sociale ou Nom-Prénom	
Adresse exploitation	
Code Postal	
Ville	

Signature du détenteur de départ* : (ou cachet du responsable de l'exploitation de départ [6])	Nb ovins : _____ Nb caprins : _____

ARRIVÉE [5] (DÉCHARGEMENT)

☐ Elevage ☐ Opérateur commercial ☐ Centre de rassemblement
☐ Marché ☐ Abattoir ☐ Particulier

N° exploitation ou N° abattoir	
Indicatif de marquage	
N° SIREN	
Détenteur Raison Sociale ou Nom-Prénom	
Adresse exploitation [8]	
Code Postal	
Ville	

Signature du détenteur d'arrivée* : (ou cachet du responsable de l'exploitation d'arrivée [6])	Nb ovins [7] : _____ Nb caprins [7] : _____ Nb de morts : _____ pendant transports [7]

* Le signataire atteste, pour les informations qui le concernent sur ce document, que celles-ci sont exactes et que les animaux pris en détention ou cédés sont identifiés conformément à la réglementation.

Si l'exploitation d'arrivée n'est pas connue par le détenteur de départ, celui-ci indique alors dans la case « ARRIVÉE » les informations concernant l'opérateur commercial à qui il cède ses animaux et coche la case « OPÉRATEUR COMMERCIAL » (inscrire au minimum raison sociale, ville, n° siren)

[1] Numéro attribué par la D.D.C.S.P.P. (ex D.D.S.V.), ce n° peut être inexistant et il est alors remplacé par la mention « INCONNU ».

[2] Indiquer le code pays et le n° minéralogique du véhicule ou de la partie du véhicule concernant les animaux.

[3] Cocher cette case si c'est le premier chargement (camion vide).

[4] Cocher cette case si c'est le dernier déchargement (camion vide).

[5] Informations obligatoires :

— pour un élevage : renseigner le numéro d'exploitation, les informations relatives au détenteur, l'adresse de l'exploitation d'élevage.

— pour un centre de rassemblement ou un marché : renseigner le numéro d'exploitation, les informations relatives au détenteur, l'adresse du marché ou du centre de rassemblement.

— pour un abattoir : renseigner le numéro d'abattoir, les informations relatives au détenteur, l'adresse de l'abattoir.

— pour un opérateur commercial : renseigner le numéro SIREN, les informations relatives au détenteur, l'adresse du siège social de l'opérateur commercial.

— pour un particulier : renseigner le numéro d'exploitation avec la mention « NUMÉRO INEXISTANT », le nom, le prénom et l'adresse complète du détenteur (en lieu et place de l'adresse d'exploitation).

[6] L'apposition d'un cachet est autorisée pour les marchés et abattoirs.

[7] Dans tous les cas, le nombre d'ovins et le nombre d'animaux morts durant le transport doivent être renseignés.

[8] Renseigner l'adresse du détenteur si celle de l'exploitation n'est pas connue.

Observations : Partie du document libre pour des informations non réglementaires (exemple : liste des numéros d'identification des animaux vendus, sexe, âge, etc…)

Document de circulation OVIN et CAPRIN

N° Folio :

4 - FEUILLET A ENVOYER A L'E.D.E. PAR LE DÉTENTEUR D'ARRIVÉE (signé par le détenteur de départ, le transporteur et le détenteur d'arrivée)

Nom du transporteur : _____ N° transporteur [1] |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_| N° véhicule [2] |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date et heure de chargement :	camion vide [3] ☐
Signature du transporteur * :	

Date et heure de déchargement :	camion vide [4] ☐
Signature du transporteur * :	

DÉPART [5] (CHARGEMENT)

☐ Elevage ☐ Opérateur commercial ☐ Centre de rassemblement ☐ Marché

N° exploitation	FR
Indicatif de marquage	FR
N° SIREN	
Détenteur Raison Sociale ou Nom-Prénom	
Adresse exploitation	
Code Postal	
Ville	

Signature du détenteur de départ* :
(ou cachet du responsable de l'exploitation de départ [6])

Nb ovins : _____

Nb caprins : _____

ARRIVÉE [5] (DÉCHARGEMENT)

☐ Elevage ☐ Opérateur commercial ☐ Centre de rassemblement ☐ Marché ☐ Abattoir ☐ Particulier

N° exploitation ou N° abattoir	
Indicatif de marquage	
N° SIREN	
Détenteur Raison Sociale ou Nom-Prénom	
Adresse exploitation [8]	
Code Postal	
Ville	

Signature du détenteur d'arrivée* :
(ou cachet du responsable de l'exploitation d'arrivée [6])

Nb ovins [7] : _____

Nb caprins [7] : _____

Nb de morts pendant transports [7] : _____

* Le signataire atteste, pour les informations qui le concernent sur ce document, que celles-ci sont exactes et que les animaux pris en détention ou cédés sont identifiés conformément à la réglementation.

Si l'exploitation d'arrivée n'est pas connue par le détenteur de départ, celui-ci indique alors dans la case « ARRIVÉE » les informations concernant l'opérateur commercial à qui il cède ses animaux et coche la case « OPÉRATEUR COMMERCIAL » (inscrire au minimum raison sociale, ville, n° siren)

[1] Numéro attribué par la D.D.C.S.P.P. (ex D.D.S.V.), ce n° peut être inexistant et il est alors remplacé par la mention « INCONNU ».

[2] Indiquer le code pays et le n° minéralogique du véhicule ou de la partie du véhicule concernant les animaux.

[3] Cocher cette case si c'est le premier chargement (camion vide).

[4] Cocher cette case si c'est le dernier déchargement (camion vide).

[5] Informations obligatoires :

— pour un élevage : renseigner le numéro d'exploitation, les informations relatives au détenteur, l'adresse de l'exploitation d'élevage.

— pour un centre de rassemblement ou un marché : renseigner le numéro d'exploitation, les informations relatives au détenteur, l'adresse du marché ou du centre de rassemblement.

— pour un abattoir : renseigner le numéro d'abattoir, les informations relatives au détenteur, l'adresse de l'abattoir.

— pour un opérateur commercial : renseigner le numéro SIREN, les informations relatives au détenteur, l'adresse du siège social de l'opérateur commercial.

— pour un particulier : renseigner le numéro d'exploitation avec la mention « NUMÉRO INEXISTANT », le nom, le prénom et l'adresse complète du détenteur (en lieu et place de l'adresse d'exploitation).

[6] L'apposition d'un cachet est autorisée pour les marchés et abattoirs.

[7] Dans tous les cas, le nombre d'ovins et le nombre d'animaux morts durant le transport doivent être renseignés.

[8] Renseigner l'adresse du détenteur si celle de l'exploitation n'est pas connue.

Observations : Partie du document libre pour des informations non réglementaires (exemple : liste des numéros d'identification des animaux vendus, sexe, âge, etc…)

Document de circulation OVIN et CAPRIN

N° Folio :

5 - FEUILLET A CONSERVER PAR LE DÉTENTEUR D'ARRIVÉE dans son registre d'élevage (signé par le détenteur de départ, le transporteur et le détenteur d'arrivée)

Nom du transporteur : _____ N° transporteur [1] |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_| N° véhicule [2] |_|_| |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date et heure de chargement :	camion vide [3] ☐
Signature du transporteur * :	

Date et heure de déchargement :	camion vide [4] ☐
Signature du transporteur * :	

DÉPART [5] (CHARGEMENT)

☐ Elevage ☐ Opérateur commercial ☐ Centre de rassemblement
☐ Marché

N° exploitation	FR
Indicatif de marquage	FR
N° SIREN	
Détenteur Raison Sociale ou Nom-Prénom	
Adresse exploitation	
Code Postal	
Ville	

Signature du détenteur de départ* :
(ou cachet du responsable de l'exploitation de départ [6])

Nb ovins : _____

Nb caprins : _____

ARRIVÉE [5] (DÉCHARGEMENT)

☐ Elevage ☐ Opérateur commercial ☐ Centre de rassemblement
☐ Marché ☐ Abattoir ☐ Particulier

N° exploitation ou N° abattoir	
Indicatif de marquage	
N° SIREN	
Détenteur Raison Sociale ou Nom-Prénom	
Adresse exploitation [8]	
Code Postal	
Ville	

Signature du détenteur d'arrivée* :
(ou cachet du responsable de l'exploitation d'arrivée [6])

Nb ovins [7] : _____

Nb caprins [7] : _____

Nb de morts pendant transports [7] : _____

* Le signataire atteste, pour les informations qui le concernent sur ce document, que celles-ci sont exactes et que les animaux pris en détention ou cédés sont identifiés conformément à la réglementation.

Si l'exploitation d'arrivée n'est pas connue par le détenteur de départ, celui-ci indique alors dans la case « ARRIVÉE » les informations concernant l'opérateur commercial à qui il cède ses animaux et coche la case « OPÉRATEUR COMMERCIAL » (inscrire au minimum raison sociale, ville, n° siren)

[1] Numéro attribué par la D.D.C.S.P.P. (ex D.D.S.V.), ce n° peut être inexistant et il est alors remplacé par la mention « INCONNU ».

[2] Indiquer le code pays et le n° minéralogique du véhicule ou de la partie du véhicule concernant les animaux.

[3] Cocher cette case si c'est le premier chargement (camion vide).

[4] Cocher cette case si c'est le dernier déchargement (camion vide).

[5] Informations obligatoires :

— pour un élevage : renseigner le numéro d'exploitation, les informations relatives au détenteur, l'adresse de l'exploitation d'élevage.

— pour un centre de rassemblement ou un marché : renseigner le numéro d'exploitation, les informations relatives au détenteur, l'adresse du marché ou du centre de rassemblement.

— pour un abattoir : renseigner le numéro d'abattoir, les informations relatives au détenteur, l'adresse de l'abattoir.

— pour un opérateur commercial : renseigner le numéro SIREN, les informations relatives au détenteur, l'adresse du siège social de l'opérateur commercial.

— pour un particulier : renseigner le numéro d'exploitation avec la mention « NUMÉRO INEXISTANT », le nom, le prénom et l'adresse complète du détenteur (en lieu et place de l'adresse d'exploitation).

[6] L'apposition d'un cachet est autorisée pour les marchés et abattoirs.

[7] Dans tous les cas, le nombre d'ovins et le nombre d'animaux morts durant le transport doivent être renseignés.

[8] Renseigner l'adresse du détenteur si celle de l'exploitation n'est pas connue.

Observations : Partie du document libre pour des informations non réglementaires (exemple : liste des numéros d'identification des animaux vendus, sexe, âge, etc…)